

## Titre de Moniteur d'Atelier délivré par la CPNE -FP

### La formation

#### 1. Présentation

Conformément au cahier des charges défini par la CPNE –FP, la formation en alternance de moniteur d'atelier articule l'activité professionnelle avec la formation.

Elle a pour objectifs :

- une appréhension globale de la mission de moniteur d'atelier ; c'est à dire : assurer la production de biens ou de services comme support à l'accompagnement des personnes vulnérables
- le développement des compétences du métier en assurant l'équilibre entre toutes les composantes de la mission : accompagnement, production et professionnalisation.

#### 2. Formation théorique

La formation se compose en 3 blocs de formation :

##### ***Bloc 1: Accompagnement 175h***

- 1.1 Accueillir et instaurer la relation
- 1.2 Identifier les besoins et prendre en compte les attentes des personnes
- 1.3 Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des projets personnalisés
- 1.4 Travailler au sein d'une équipe pluri-professionnelle et en partenariat avec les institutions en utilisant les technologies actuelles de communication professionnelle

##### ***Bloc 2 : Gestion de production 133 h***

- 2.1 Garantir la sécurité des personnes et des biens cadres institutionnels et législation spécifique
- 2.2 Animer une équipe
- 2.3 Répartir les activités, organiser et rendre accessibles les postes de travail en tenant comptes des potentiels et des projets des personnes
- 2.4 Gérer la production ou la prestation de service confiée
- 2.5 Participer à la relation avec les fournisseurs, les clients et les partenaires

##### ***Bloc 3 : gestion et développement des compétences 133 h***

- 3.1 Evaluer les compétences d'une personne accueillie et identifier ses besoins en formation psychologie et pathologies
- 3.2 Mettre en œuvre la formation interne en cours de production
- 3.3 Accompagner les personnes accueillies dans l'acquisition des compétences, dans des démarches de reconnaissance des savoir-faire professionnels et dans la validation des acquis de l'expérience.

### 3. Durée

La formation s'effectue en cours d'emploi.

Son amplitude est de 441 heures réparties sur 13 regroupements dont deux demi - journées pédagogiques.

Un stage de 105h sera réalisé dans un établissement autre que le lieu professionnel du stagiaire.

Pour les personnes en reconversion de la branche : un stage principal est à effectuer, d'une durée de 28 semaines soit 980h, dans les fonctions de moniteur d'atelier, au sein d'un ESAT ou d'une Entreprise Adaptée.

La formation se déroule de **novembre 2021 à novembre 2022**

La formation est dispensée sur 2 sites :

- l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux / l'AFPA de Pessac et
- l'ITS Pierre Bourdieu de Pau / l'AFPA de Pau

Les calendriers des regroupements sont disponibles sur le site de l'institut.

Ces calendriers sont susceptibles d'évoluer en cours de formation.

### 4. Validation et certification

La CPNE-FP, jury de certification paritaire délibère et attribue le Titre de moniteur d'atelier.